

sent la vie sociale de l'Eglise. Or ce vote des cardinaux était une indication dont Pie X pouvait à bon droit tenir compte. Et la nomination de Mgr Merry del Val est encore un acte de déférence vis-à-vis du Sacré-Collège qui avait ainsi par avance, indiqué le candidat à cette charge importante.

— L'opinion de la presse est favorable, dans son ensemble, à cette nomination. Bien que cet accord soit chose absolument de second ordre, car on ne peut point dire d'elle *Vox populi, Vox Dei* ; toutefois il est consolant de voir que la sagesse pontificale brille encore dans cette nomination d'un assez vif éclat, pour se faire connaître et respecter par ceux-là même qui ne jugent en général les affaires de l'Eglise que suivant les calculs de leurs passions ou la conviction de leurs intérêts.

Rome, le 28 octobre 1903.

— La situation commence à s'éclaircir et on sait maintenant à peu près à quoi s'en tenir pour le prochain Consistoire. Nous aurons plusieurs cardinaux, entr'autres Mgr Callegari, évêque de Padoue, avec lequel le pape actuel est lié depuis de longues années d'une vive amitié. Il ne faut point oublier que Mgr Callegari, étant évêque de Trévise (1880-1882) y eut pour chancelier le chanoine Sarto. Frappé des qualités éminentes de ce prêtre, il le proposa au cardinal Parocchi pour l'élever à l'épiscopat, et en suite de cette recommandation l'abbé Sarto devint évêque de Mantoue. De plus, quand le patriarcat de Venise devint vacant en 1884 par la mort du cardinal Agostini, l'offre de ce siège fut faite à Mgr Callegari, qui refusa et insista pour y faire nommer l'évêque de Mantoue, Mgr Sarto ; ce qu'accorda Léon XIII. Ce chapeau de cardinal qu'il refusa alors, lui est donné aujourd'hui par celui-là même au profit duquel il ne l'avait point accepté. Ces motifs expliquent le choix du Souverain-Pontife et la hâte avec laquelle Pie X a voulu témoigner au très digne prélat de Mantoue sa grande et profonde estime en même temps que sa reconnaissance. Mgr Callegari a vingt-trois ans d'épis-